

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 28
Nombre de représentés : 07
Nombre de votants : 34

OBJET

Affaire n°2018-014

**PROJET DE MUTUALISATION
DOCUMENTAIRE AVEC LE TCO**

**APPROBATION DES MODALITÉS ET
DES DISPOSITIONS DE LA
CONVENTION TYPE POUR L'OFFRE
DALLOZ COLLECTIVITÉS**

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal
a été faite le 26 février 2018 et affichée
le 27 février 2018.

- le compte rendu de cette délibération
a été affiché à la porte de la mairie
le : 14 MARS 2018

LE MAIRE



Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 6 MARS 2018

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le mardi six mars, le
Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie,
après convocation légale sous la présidence de M. Olivier
Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : M. Sergio Erapa, 11^{ème} adjoint.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire,
Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, Mme Dalila Mahé
2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme
Jasmine Béton 4^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye
5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint,
Mme Cala M'Rhéhoury 7^{ème} adjointe, Mme Annick
Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot
9^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint,
M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor,
M. Jean Paul Babef, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard
Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Jean-Hubert
M'Simbona, M. Wilfrid Cerveaux, Mme Karine Infante,
M. Brandon Incana, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Sabine
Le Toullec, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte,
M. Patrice Payet, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie
Auber.

Absents représentés : M. Ludovic Latra (par M. Jean
Paul Babef), M. Alain Iafar (par M. Jean-Hubert
M'Simbona), Mme Karine Mounien (par Mme Paulette
Lacaptia 1^{ère} adjointe), Mme Catherine Gossard (par
M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint), Mme Anne-Laure Boyer
(par Mme Danila Bègue), Mme Mikaëla Latra (par
Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe), Mme Mémouna Patel
(par Mme Sabine Le Toullec).

Arrivé (s) en cours de séance : Néant.

Départ (s) en cours de séance : M. Erapa (18h22-
18h25), Mme Anli (18h34-18h37), M. M'Simbona
(19h02-19h05), Mme Mourgaye (19h10-19h13).

Absent (s): Mme Brigitte Laurestant, Mme Dorisca
Tiburce, M. Hary Auber, Mme Firose Gador.

.....
.....

Affaire n°2018-014

**PROJET DE MUTUALISATION DOCUMENTAIRE AVEC LE TCO
APPROBATION DES MODALITÉS ET DES DISPOSITIONS DE LA CONVENTION
TYPE POUR L'OFFRE DALLOZ COLLECTIVITÉS**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission « Finances et Affaires Générales » en date du 22 février 2018,

Vu le rapport présenté en séance le 6 mars 2018 relatif à l'approbation des modalités et des dispositions de la convention type pour l'offre Dalloz Collectivités en vu du projet de mutualisation documentaire entre la ville de Le Port et le TCO,

M. Erapa quitte la séance de 18h22 à 18h25,

Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot),

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le principe de mutualisation documentaire avec le TCO ;

Article 2 : de valider le projet de convention de mutualisation fixant notamment les critères de répartition du coût à l'abonnement Dalloz et le montant de la participation de Le Port à 1 672,13 € pour 2018 ;

Article 3 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer la convention type ou tout document y afférent.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU